

INTERVENTION AU CA DU 31/03/11

Nous avons à examiner un nombre important de dossiers ce qui prendra plusieurs heures.

Aussi je propose de faire passer d'abord le Point 1.

J'ai souhaité m'exprimer devant vous aujourd'hui.

J'ai été élue pour la première fois présidente de notre université le 3 avril 2005 puis **réélue le 19 octobre 2009 pour un mandat de 4 ans c'est-à-dire jusqu'en 2013.**

Légalement, personne ne peut m'obliger à partir. Mais aujourd'hui **j'ai décidé de mettre un terme à mes fonctions de Présidente de l'université de la Polynésie française le 29 juin prochain.** Je réunirai le Comité Consultatif électoral pour convenir du calendrier électoral afin qu'il n'y ait aucune vacance de pouvoir.

Je souhaite que ces élections se déroulent dans une atmosphère de sérénité et que les invectives et provocations lancées par certains professeurs à l'encontre des membres de notre communauté universitaire cessent sans délai et **surtout envers nos étudiants!**

J'ai décidé d'abréger mon mandat avant son terme **fixé au 19 octobre 2013.** Ce choix a été mûrement réfléchi après des mois d'un **lynchage médiatique** savamment orchestré par un Collectif de professeurs m'accusant de soi-disant similitudes entre l'impression d'un discours prononcé il y a 13 ans et un ouvrage d'Umberto Eco. J'ai choisi, contrairement à ce Collectif de ne pas répondre par voie de presse à leurs accusations, afin de **ne pas entrer dans une polémique néfaste pour l'image de notre Université.**

Les soi-disant « déontologues » ne sont jamais venus me rencontrer : ils ont préféré envoyer des lettres de dénonciation, des mails de dénonciation avec usurpation de mon identité, des lettres ouvertes étalées dans la presse, des menaces téléphoniques à mon domicile.

Je pars surtout pour les étudiants qui sont régulièrement menacés par ces mêmes enseignants auteurs des mails en votre possession. Aujourd'hui menacés verbalement, mais demain qui sait ? L'un de ces professeurs soi-disant « déontologues » a envoyé un huissier sur le campus à l'un de nos étudiants. Et pas plus tard qu'hier, l'un de ces professeurs lançait à l'un de nos étudiants, je le cite et j'ouvre les guillemets : « Alors mon ami, tu vois je suis toujours là, je ne pars pas, et je ne partirai pas pour t'emmerder et pour emmerder le monde ».

Oui, Mmes, Mlles, MM., les membres du Conseil d'Administration, **qu'un Professeur envoie un huissier à un étudiant sur le campus est une première dans l'Université.** **Légalement, c'est répréhensible** car c'est un acte qui relève du domaine privé. **Moralement, c'est inadmissible** car l'humiliation est publique. Et il faut que **cela arrive chez nous en Polynésie** : voyez comme les soi-disant « déontologues » **font peu cas de la loi et respectent peu la déontologie.**

Dans l'espoir d'arrêter cela, j'ai décidé d'abréger mon mandat car je sais que c'est ma tête qu'ils veulent. Que c'est le pouvoir qu'ils veulent.

J'ai répondu au courrier de notre Ministre Valérie PECRESSE qui me demandait de lui apporter des éclaircissements sur un seul sujet, **celui concernant l'Atlas des langues polynésiennes**. En aucun cas, comme le prétend le Collectif, Mme la ministre ne m'a fait de « rappel à la loi ».

Personne dans notre communauté ne s'est levée pour défendre nos étudiants. Aussi, ai-je décidé de le faire. J'espère que, lorsque je ne serai plus Présidente, **nos étudiants cesseront d'être harcelés, cesseront d'être menacés.**

Ma décision d'abréger mon mandat permettra la tenue d'élections démocratiques qui seront, je l'espère **pluralistes**. Le collègue qui me succédera présidera aux destinées futures de cet établissement que j'ai servi loyalement et que je continuerai de servir.

Je serai vigilante pour que **le projet d'établissement** que nous avons adopté le 12 octobre 2010 **soit bien mis en œuvre**. Je veillerai à ce que **l'intérêt général soit préservé** car j'ai eu l'occasion de constater que certains avaient une tendance naturelle à faire **prévaloir leurs intérêts particuliers**.

Nous devons, au-delà de la prochaine carte de formation, **réfléchir sans délai sur notre pédagogie pour accompagner nos étudiants vers la réussite**. En effet nous parvenons à peine à obtenir 18% de licenciés en 4 ans. Ce taux est trois fois inférieur à celui de la métropole.

Je remercie de tout cœur ceux qui m'ont été fidèles jusqu'au bout. Je crois utile de rappeler que notre université est un outil au service de la jeunesse de ce pays, un outil au service du développement de notre collectivité.

A ceux qui ont mis en exergue **des principes déontologiques**, je souhaite leur faire savoir que,

- comme je l'ai fait pour les mesures demandées par la cour des comptes pour « **mettre en place un système de contrôle de présence effective sur le territoire des enseignants-chercheurs dont le traitement est indexé** »,

- et comme je l'ai fait pour les réformes demandées dans le cadre de la loi pour les universités de Mme PECRESSE

- que j'ai été amenée à constater, il y a quelques jours, que 6 d'entre eux avaient **violé** délibérément la charte informatique de notre établissement qu'ils avaient signée, ainsi que la charte Renater, en retirant les **verrouillages** physiques des ordinateurs de l'université mis à leur disposition.

Ces actions mettant en péril la sécurité de l'ensemble du réseau informatique de notre établissement sont pénalement condamnables. Vous pouvez compter sur moi pour mener à bien les actions qui s'imposent dans le respect de la légalité et des droits de chacun.

Pour conclure, je tiens à dire que je trouve symbolique que le Collectif ait choisi de m'attaquer sur ma Leçon inaugurale. Car à la suite de cette allocution j'ai eu l'honneur de recevoir l'Ordre national du Mérite.

Qu'entendait signifier la République française en m'accordant cette distinction ?

Elle voulait reconnaître la réussite de l'école républicaine française qui a fait de moi, fille de cultivateurs pauvres de Huahine, et dont le français n'est pas la langue maternelle, une élève qui a réussi à gravir tous les échelons de l'école puis de l'université, à devenir Professeur des universités puis aujourd'hui Présidente d'université.

Cette réussite peut être un message pour vous, étudiants : ayez confiance en vous, ne croyez pas certaines de vos professeurs qui déclarent que vous êtes soi-disant « des nuls » ! (sic)

J'ai foi en vous et en vos capacités ! Travaillez, soyez assidus et vous réussirez !

Ces professeurs ne réussiront pas à détruire ce modèle républicain.

Et ce qui me donne le plus d'espoir, c'est **le courage de nos étudiants** qui n'ont pas hésité à se lever pour défendre notre université et dénoncer les propos méprisants de certains enseignants.

Je suis fière de vous !

Maurururu.

Louise PELTZER, présidente de l'université de la Polynésie française
Jeudi 31 mars 2011

P.S. : je tiendrai une conférence de presse la semaine prochaine.